



INSTITUT  
POUR LA JUSTICE  
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Paris, le 21 novembre 2014

## **Rétention de sûreté : François Hollande doit écouter les Français et maintenir ce dispositif de précaution contre les grands criminels**

L'Institut pour la Justice, association citoyenne œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **demande à François Hollande de maintenir la rétention de sûreté. Cette mesure est la seule qui permet de protéger de la société des plus grands criminels.**

**Une pétition demandant ce maintien, signée par 103 898 Français en deux mois, a été déposée ce jour à l'Élysée par l'association.**

L'Institut pour la Justice rend également public une étude de l'Institut CSA montrant que **79% des Français sont défavorables à la suppression de la rétention de sûreté dont 45% y sont totalement défavorables.** Ce consensus de l'opinion publique se retrouve à tous les âges, dans toutes les CSP et selon toutes les opinions politiques.

Alors que la garde des Sceaux s'est engagée à supprimer la rétention de sûreté, lors des débats sur la réforme pénale et que le procès de Tony Meilhon est en cours, **l'affirmation d'une position forte et pragmatique du Président de la République serait de nature à rassurer les Français sur sa volonté d'assurer leur sécurité.**

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

---

**L'Institut pour la Justice** est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.